

**ARTICLE DE PRESSE**  
**Mai 2007**

**LA MARSEILLAISE**  
**Alain LAURENS**  
**Mardi 08 mai 2007**

## **Les 1800 exploits des 500 bénévoles de Rêves**

■ C'est donc en 1994 que l'association Rêves a été créée par Christophe Charlet. Association à but non lucratif, Rêves bénéficie aujourd'hui du label « Grande cause nationale Fraternité ».

Au fil des ans, Rêves a tissé sa toile sur le territoire et dispose aujourd'hui de 27 délégations locales qui lui permettent d'être présente dans 33 départements. Actuellement Rêves a aussi des ramifications en Belgique et en Suisse.

Les 500 bénévoles agissent localement et leur rôle est d'accompagner les enfants lors de la concrétisation de leurs souhaits. C'est ainsi que Rêves organise de nombreux événements qui lui permettent de récolter des fonds. C'est par une étroite collaboration avec une centaine de structures hospitalières que les bénévoles de Rêves ont la possibilité de connaître les souhaits des enfants.

Son budget annuel pour l'exercice 2005 fut de 570 000 euros.

Par ces efforts conséquents Rêves a pu concrétiser 1800

souhaits d'enfants, le coût (transport, prise en charge, etc..) de chacun des rêves des enfants étant en moyenne de 800 euros.

Enfin, pour clore le chapitre des chiffres il faut savoir que la déduction fiscale à laquelle les dons à Rêves font l'objet est de 60%. Parmi les 1800 rêves réalisés par l'association on trouve bien sûr des actions dans le domaine sportif comme des rencontres avec le basketteur Tony Parker, mais aussi des rencontres avec des artistes ou encore des exploits comme un saut en parachute effectué en mai 2003 par Amandine qui fut accompagnée pour l'accomplissement du 1000<sup>ème</sup> rêve par les troupes aéroportées de Pau.

De nombreux partenaires prestigieux apportent leur soutien très actif à l'action de Rêve lui permettant ainsi de rendre à ces enfants, la vie un peu plus belle. Pour tout savoir sur l'association Rêves on peut se renseigner sur le site [www.reves.fr](http://www.reves.fr)

A.L.